

tous mes respects et mes remerciements. Adieu, mon cher ami.

M. Beuret retourne à Sincapour avec d'autant plus d'impression que, depuis son départ, sa mission a éprouvé de graves tribulations. Les païens voyaient avec dépit les recrues qu'il faisait par lui-même. Toutefois comme ils connaissaient le pouvoir et la considération dont il jouit dans l'île, surtout auprès du gouverneur anglais, ils n'osaient inquiéter les chrétiens. Mais aussitôt qu'il fut parti, ils formèrent contre eux des projets de vexations et de ruine. S'étant réunis, ils se jetèrent sur leurs plantations, les ravagèrent et y causèrent des dommages considérables.

Le gouverneur fut obligé d'envoyer contre eux la force armée. Il y eut même un combat au milieu de l'île, près de l'église de St-Joseph, que M. Beuret y a élevée depuis plusieurs années. Les païens furent battus, les chefs pris et forcés à payer 9,000 fr. de dédommagement et à donner des otages. Le missionnaire va donc repartir au milieu de ses chers néophytes, pour recevoir tout à la fois l'expression de leurs regrets passés et celle de la joie qu'ils ont éprouvée à son arrivée. Mais le moment n'est pas encore venu, car le trajet est long, et, pour le franchir, il faut ordinairement six mois de navigation.

— On lit dans l'Echo du Mont Blanc : Des proclamations de Mazzini ont été placardées sur les murs de la ville la plus fréquentée de Turin ; elles sont révolutionnaires, incendiaires ; elles attaquent la religion, la royauté, l'ordre social, avec l'usage d'un chef de brigands. Vous vous imaginez peut-être que la police les a fait arracher ! Pas du tout. Elle les a laissés lire à tout le monde. C'est fort. Voici du plus fort : ces proclamations sont imprimées à Turin ; elles portent le nom de l'imprimeur, et l'imprimeur n'est pas plus dérangé que les affiches, pas plus inquiété que les afficheurs.

Comment expliquer un fait pareil ? Ou le ministère méprise ces manifestations mazziniennes, et il a grandement tort ; ou il n'a plus la force de braver les menaces de la démocratie, et alors il est perdu ; ou bien encore favorise-t-il les excitations du mazzinisme, dans l'espoir d'en profiter contre l'Autriche ; admettez la supposition la plus favorable à elle, elle ne conviendra d'aucun point de vue. Malheureux pays ! Ceux qui devaient le sauver le perdent. D'un ou l'autre il ne faudrait qu'un peu de bon sens, et le bon sens manque. Que Dieu Pentôte !

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 26 novembre 1851.

M. le Rédacteur,

Six semaines de silence se sont écoulées depuis la correspondance du 15 octobre, destinée à M. LaRoque, et qui probablement vous parvint à ce que vous dites insérer. Comme vous aviez dû le voir, ce finissant cette correspondance j'appréhendais la traite de l'estimable prêtre qui depuis dix ans me comble de la plus bienveillante affection, et son arrivée en France. Sa lettre du 22 septembre dernière, expansive et joyeuse, me parlait de mille choses agréables, mais il n'était nullement question de la conduite que je devais tenir à votre égard. Devais-je continuer mes récits de chaque quinzaine, ou devais-je les interrompre tout-à-coup ?

Momentanément, je m'arrêtai et j'attendis, bien persuadé que cette attente ne serait pas de très longue durée. En effet, le samedi 15 novembre, au coucher du soleil, le bateau à vapeur le Dragon, descendant de Châlons, arrivait à Lyon, entraînant voyageurs, Mgr. Prince, MM. LaRoque, Désautels et Fréchet. Un paisible hôtel à l'abri de notre cathédrale et tout près de ma modeste demeure, reçut ces augustes et bien aimés voyageurs. Je n'entreprendrais pas, monsieur, de vous dépeindre toutes les jouissances que j'ai éprouvées pendant les jours qu'il m'a été donné de posséder vos vons et succéder compatriotes. De quel intérêt pourrait être pour vous le récit des joies d'un observateur Européen ? Et puis, il est de ces souvenirs que le cœur absorbe entièrement pour en faire la joie de la vie entière, pour s'en servir de rayon pendant les temps de calamités que les événements pourraient amener sur nos têtes... Ils sont partis, ces chers visiteurs, et il me semble à chaque instant que je vais les revoir, que j'étais converser avec eux... Un coquet bateau à vapeur de la Saône les avait amenés à Lyon, un majestueux bateau du Rhône les entraîna rapidement loin de Lyon le vendredi 21, novembre. Un petit désagrément vint bientôt arrêter la marche altière de ce bateau. Les eaux du Rhône étaient très basses, et l'essai à découvrir de nombreux petits bancs de gravier. Arrivé en face de l'embouchure de la Saône, il s'engrava. Il fallut quelques heures pour le tirer de ce mauvais pas, après quoi il reprit sa route, et nos voyageurs purent arriver le samedi dans la joyeuse Viviers, petite ville bâtie sur les bords du Rhône, à 90 lieues de Lyon, et dans la cathédrale de laquelle en son dimanche dernier le sacre de Mgr. Tachet, qui aura pour diocèse les régions les plus glorieuses de l'Amérique du nord.

D'après le plan conçu à Lyon, Mgr. Prince, MM. LaRoque, Désautels et Fréchet, auxquels s'est joint M. Lagore, ont dû quitter Viviers hier, mardi, pour aller s'embarquer à Marseille. Les cinq voyageurs canadiens pensent pouvoir saluer la ville éternelle samedi, le 29 courant, si le temps ne vient pas à l'empêcher. Pour donner à vos compatriotes un souvenir de leur patrie et pour leur ménager de douces

illusions, Dieu et l'atmosphère semblaient avoir fait un miracle. D'abord, pendant leur séjour à Lyon, il a tombé beaucoup de neige, chose rare dans le mois de novembre à Lyon ; ensuite, n'était-ce pas un miracle de voir réunis, si loin du Canada, cinq enfants de Montréal, tous joyeux de se retrouver sur la terre étrangère et sur le chemin de la ville éternelle ?

Pendant nos agréables entretiens, M. LaRoque a eu la bonté de me parler quelquefois de vous, monsieur, avec la plus grande bienveillance ; il m'a encouragé à continuer pour vous l'œuvre stérile, hélas ! que j'étais si heureux de remplir quand il avait la direction des *Mélanges Religieux*. Je me suis rendu à son invitation, et je ferai en sorte d'être agréable, soit à vous, soit à vos lecteurs.

Vous comprenez, monsieur, tout ce qu'il y a d'ardent dans une pareille tâche ; souvent les matériaux manquent et pourtant il faut rendre son thème intéressant. De la naïveté des perplexités et des ennuis que les lecteurs ne comprennent pas toujours de la résulte monotone et un aridité qui choquent et indisposent. Pourtant je ferai en sorte de ne pas être insipide, et quand il arrivera que les nouvelles politiques seront dénuées d'intérêt, je choisirai un sujet intéressant, pour faire quelque diversion.

Jusqu'à révocation de votre part, monsieur, je continuerai de vous expédier chaque quinzaine, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour, un récit détaillé de tout ce qui se passera d'intéressant sur le continent européen ; je vous parlerai surtout de ma patrie que j'aime tant et qui pourtant me fait tout souffrir. Je la voudrais voir si heureuse, si grande, si prospère, cette pauvre France ! Mais que peut-on pour elle mes vœux et mes efforts ! Laissons à Dieu le soin de la grande œuvre. Spectateur silencieux et sévère, je regarderai passer les événements et vous en tiendrai compte. Puissent, monsieur, de bons rapports s'établir entre nous ; puissions-nous longtemps échanger des souhaits et de loyaux sourires ! (1)

Les événements ont pressé le pas, depuis la dernière fois que je vous écrivis ; plus de jour. Beaucoup de tristesse, beaucoup de mal ; beaucoup d'inquiétudes encore ont pénétré dans le cœur humain ; c'est en vain que nous voulons nous affermir de tout cela ; plus nous voulons faire la chasse à nos pensées acablantes, plus elles nous harcèlent, plus elles nous agitent et nous forcent à ramener constamment notre pensée à cette ère de désolation et de douleurs qui avance à grands pas. Sur quelque point de l'horizon que se trouve la pensée, il est impossible de prévoir un dénouement pacifique à la singulière situation que le gouvernement de février nous a faite. Vous ne voudrez pas le croire, mais la république nous a fait beaucoup de mal. Et comme ce n'était pas assez, voilà que tout le personnel de l'Élysée vient mêler à ce chaos un flot de prétentions renouvelées d'insatiables ambitions échelées dans les antichambres ministérielles.

C'est le désordre dans les ténérailles. Les jours passent rapidement, les embarras augmentent et la lumière ne se fait pas. Beaucoup d'honnêtes gens, flegmatiques de tempérament ne manquent jamais de s'écrier au moins vingt fois chaque jour : « Laissez faire, tout s'arrange !... » La belle affaire, ma foi, que cela. Oui, en effet : ou le diable sera de la partie, ou tout s'arrangera, mais après que tout aura été dérangé. L'Assemblée législative a repris ses travaux, mais elle ne semble marcher de sottise en sottise. Donnez donc trois mois de vacances aux représentants, envoyez les dans leur pays ; laissez-les dans l'opinion de leurs mandataires pour les laisser repaître de la sorte ! Et puis, le pouvoir exécutif de son côté ne semble-t-il pas faire tous ses efforts pour être le seul maître, le seul souverain ? Le ministère de pacotille qu'il a choisi est-il bien sérieusement un corps constitué ? Que signifie cette cordiale entente entre le président et la gauche et la montagne ? Comment avez-vous qualifié et jugé cette présentation, ce rejet et cette discussion sur la loi électorale du 31 mai 1850 ? Et ce vote inqualifiable du 18 novembre, que prouve-t-il ? Ne prouve-t-il pas qu'il a tué l'Assemblée législative, et Dieu veuille que du même coup il n'ait pas tué le gouvernement parlementaire en France. Nagnère le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif fonctionnaient parallèlement ; d'un côté vote, le pouvoir exécutif a resté debout. L'Assemblée a abdiqué son principe de force matérielle qui à un jour donné aurait pu la préserver d'un envahissement. Qu'elle tremble, que fiévre elle ne soit obligée de sauter par les fenêtres !

Débruitez, si vous le pouvez, la pensée qui a fait voter les montagnards par l'Élysée ; dites moi quel est leur but, car il est flagrant ; j'ai cherché à le définir, mais je n'ai pu en venir à bout. La république obéit fatalement et aveuglément à sa mission ; elle continue son œuvre de démolition, tous ses serviteurs lui sont fidèles. Peut-elle parfois offrir de véritables garanties à ses citoyens ? Non, en France cette forme de gouvernement ne peut être autre chose que le passage violent de la dictature d'un seul à l'anarchie de l'émiette à l'état de siège. Voilà bientôt quatre ans que la France en poursuit l'essai et l'on voit par quelles en sont les conséquences. Ne faut-il pas voir sans cesse dans la rue des régiments ou des barricades ? Encore quelques mois et l'expérience sera complète ; encore nous fondera-t-il être assez sages pour en profiter.

Revenons maintenant à notre sujet. Quatre cent six voix ont donné raison à l'Élysée ; le ministre de la guerre actuel qui paraît n'avoir d'affection que pour le président de la république et qui n'aime guère l'Assemblée, ne choisira-t-il pas lui-même les régiments qui

(1) Nous avons lieu de juger que les lecteurs de ce journal adhèrent avec nous aux intentions de l'estimable correspondant Lyonnais des *Mélanges Religieux*. (N. Ed.)

devront en cas de besoin marcher au secours de l'Assemblée ?

Laissons au temps le soin de comprimer et de dissiper les doutes de beaucoup d'honnêtes gens qui prévoient dans tout cela un orage terrible, et occupons-nous un peu d'autres pensées.

J'aurais peut-être encore beaucoup de choses à vous dire sur les événements qui se sont succédés, mais vous savez peut-être tout cela sous une couleur ou sous une autre. Laissez-moi parler d'une femme, martyre de son héroïsme et de sa résignation ; laissez-moi vous dire combien de larmes ont été repandues à la nouvelle de la mort de Marie Thérèse de France, duchesse d'Angoulême. Ce tribut payé par nous admiration et non attendrissement vous sera sans doute agréable. Le 19 octobre à onze heures du soir, Marie Thérèse de France rendait le dernier soupir. Dieu n'a pas permis qu'avant d'expirer elle appartint à l'exil sur la terre de France, ou tant de crimes entourèrent son lit. Bien des cœurs conservaient cet espoir, mais nous nous sommes dit un temps où chaque jour nous avons une espérance, et où bientôt il ne restera plus rien de tout ce que nous avons aimé. Faut-il voir dans cet exil poussé jusqu'au tombeau, cette preuve mystérieuse et fatale que de nouvelles tempêtes menacent la France ? L'épreuve du mal se continue et lorsqu'on devine sa puissance à la grandeur des coups qu'il porte, les âmes les plus fortes ne peuvent se défendre d'un lugubre pressentiment.

Deux mois seulement la vénération de Marie Thérèse de France : souffrance et résignation. La douleur lui fut prodiguée dès ses plus jeunes ans et on peut dire qu'elle en reçut jusqu'à la mort. Frappée dans ses plus chères affections, brisée par la violence et la multiplicité des coups qui l'accablaient, mille fois prête à succomber sous le poids de l'adversité la plus impitoyable, elle trouva dans son cœur cette force divine qui rend les plus faibles invincibles et les donne en exemple au monde. Elle s'appuya constamment sur la religion comme sur un appui inébranlable, et y puisa cette haute vertu qui la fit résister à tous les orages et la monta plus grande encore que son infortune. À l'âge où la plus humble fille des champs dort en paix sous le pauvre toit qui l'abrite, le fils de Louis XVI avait pour asile un cachot et dormait au milieu des rires grossiers et des injures d'une poignée de misérables. Emportée un matin par la fureur aveugle de la révolution qui broyait tout ensemble dans son vol le père et les enfants, le royaume et le roi, elle avait été arrachée brusquement des bras de ses affections pour tomber dans les autres ténérailles et avilis d'une prison. Dès ce moment, l'université la prit, s'empara d'elle et ne la quitta plus. Marie Thérèse grandit à l'ombre glaciale de la concubinerie. Longtemps elle n'eut pas d'autres conversations que la prière et les caresses désespérées de sa mère. Un regard rempli de larmes, un sourire échauffé aux lèvres au lieu d'un serviteur naïf, un baiser pris et rendu dans les bras de Marie Antoinette, quelquefois le rire ingénu de son père, l'importuné Louis XVII, voilà les seules et seules joies pendant cette dure et rude captivité... Bientôt son père, sa mère et cet ange qui les hommes appelaient madame Elisabeth, portèrent leur tête sur l'échafaud. Leur non sans faisant leur crime. De toute cette famille on brillait d'un si pur soleil les plus hautes vertus, il ne restait que deux enfants. On pourrait croire que la révolution, lassée de crimes et de sang, allait s'arrêter devant les deux victimes innocentes. Mais non ! Sous le titre de gouvernement, il y avait un troupeau de bandits à qui il fallait chaque jour de nouvelles victimes, qui prélevaient la dime de la scierie. Ouvrez, monsieur, les histoires impartiales du temps, les commentaires de la jacobinerie même, et vous verrez à quels horribles traitements furent livrés ces deux pauvres enfants. Après tant de larmes si lâchement combuées et ménagées, un coup de hache aurait été un bienfait. Le diabolique succomba. La démagogie l'avait pris beau et souriant, plein de vie et de feu, c'était le rutilant chétif épuisé, mort. Sa jeune sœur Marie Thérèse, pleura longtemps sur tant d'intelligence, de vertu et de sainteté éteintes, et ses douleurs personnelles s'accroissaient du spectacle des maux qu'elle ne pouvait ni combattre, ni amoindrir, et qu'une plume ne saurait dépeindre.

Marie Thérèse mourut, Marie Thérèse resta seule. Elle avait alors dix-sept ans. Son héros que mère lui avait légué avec la bonté de son cœur et la grâce de sa personne, ce fier courage qui remonta sans efforts au niveau des plus grands sacrifices. Seule, élevée dans un cachot humide, presque sans pain, privée de tout, la fille des Bombas s'inclina sous la main de Dieu sans prier sans celle des hommes. Elle pria pour sa famille, elle pleura pour la France... Il y avait alors tant d'ignominie au cœur de la plus vaillante nation du monde, que pas une voix n'osa s'élever contre ce martyre de deux enfants. Il avait subi de quelques mois à Rolle-spière pour faire de ce peuple jadis si brave et si généreux un peuple de faquins et de bourreaux. Pourtant une ville intéressée en faveur de la malheureuse orpheline ; bientôt d'autres villes suivirent cet exemple, mais la convention ne remit pas sa prisonnière sans pardon. La fille de Louis XVI fut traitée par la république en prisonnière de guerre, et sa délivrance payée la liberté des représentants que Dumouriez avait livrés à l'Autriche.

Marie Thérèse exilée rejoignit son oncle Louis XVIII à Milau, où, pour obéir au vœu de son père, elle épousa le duc d'Angoulême, fils d'un duc Comte d'Artois. Rendue à sa famille, elle devint l'ange de la consolation. L'exil qui l'avait frappée en 1795 devait encore la frapper deux fois, mais la trouver toujours calme et sérieuse dans l'adversité, comme

elle était simple et bienveillante sur les marches du trône.

Marie Thérèse de France est morte dans la vertu comme elle a vécu dans le malheur. Aucune autre existence dans les annales de la royauté, si fertile en catastrophes, ne peut donner une idée de cette grande infortune si noble et supportée. Converti de sang dès le berceau, converti de larmes toujours, elle n'a connu de la vie que ses peines, et de la royauté que ses désastres ; elle a marché dans la tourmente, laissant à chaque pas ceux qu'elle a le plus aimés. Il me semble que si Marie Thérèse avait rendu son âme à Dieu non loin de ce temple qui a vu le martyr de sa race, le pardon eût été accordé à la France. Mais cette mort, après un si long exil, cette mort qui la surprit loin de la terre natale, ne semble-t-elle pas nous dire que d'autres calamités nous attendent, et que, châtée par soixante années de révolutions, la France doit être châtiée encore ?

M. L. M. C.

ANNONCES.

APPAREIL MECANIQUE

SCIER LE BOIS.

Les Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informons respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions, qu'ils sont en mesure d'exécuter sur le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPÈCE D'OUVRAGES dont on voudrait bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner des échantillons ou en visiter leur atelier de menuiserie, chez CHRISTOPHE, (près la Maison de Proximité, No. 5, RUE SAINT-VINCENT, DÉPART. DE LA SAÛNE), EDOUARD PEPIN, JOSEPH CHRISTIN.

Montreal, 16 décembre 1851.

En vente à la Librairie des Soussignés : les deuxième et troisième volumes de *Documentary History of the State of New-York*.
BY E. B. O'CALLAGHAN M. D.
E. R. FABRE ET Cie.
Rue St. Vincent, No. 3.
Montreal, 16 décembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

SEPTIÈME-ANNIVERSAIRE.

OMMUNIÉ, le 20 du courant, L'INSTITUT-CANADIEN célébrera le SEPTIÈME ANNIVERSAIRE de sa fondation.
J. G. Barthe, Sec. Avocat, donnera en cette circonstance une lecture publique dans la SALLE DES OND-FELLOWS, Grande Rue St-Jacques. Après quoi sera proclamé le nom de l'auteur qui aura remporté le prix du concours ou veni par l'honorable de Boucherville.
A cette séance sera aussi lu le septième rapport annuel du Comité de Régie.
Le public est respectueusement prié d'assister. Les sièges seront réservés pour les dames.
Entrée libre et gratuite à cette séance, qui commencera à 8 heures P. M.

Par ordre HECTOR FABRE.
S. A. I. C.

HISTOIRE Religieuse, Politique et Littéraire de la COMPAGNIE DE JÉSUS, composée sur des documents inédits et authentiques par J. CRETEAU JOLY. Ouvrage orné de PORTRAITS.
6 beaux Volumes in-12 pour QUINZE CHELINS.
En vente chez E. R. FABRE ET Cie.
Montreal, 9 décembre 1851.

NOUVEAU

TOUTES informations, relatives à la disparition d'un individu, âgé de trente six ans, complètement vêtu d'étoffe du pays, portant une montre et supposé noyé près de Longueuil, dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, seront reçues avec reconnaissance par Monsieur le Curé de Sorel.
28 Nov., 1851.

BAZAR ANNUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL.

POUR LE SOULAGEMENT DES PAUVRES.
AURA lieu cette année LUNDI, le 15 Décembre et les JOURS SUIVANTS, dans la Salle de "Plastic-Catholic" (St. Patrick's Hall) que l'on a bien voulu prêter pour l'occasion, au coin de la Place-d'Armes, sous la direction de
NADAME LA MAITRESSE,
Mad. C. S. Chénier, Mad. Donagan,
" A. M. Desile, " Laprohon,
" Delverchio, " Desbarats,
" LaCombe, " Levesques,
" Conjarl, " J. U. Beaudry,
" Consol, " Coursol,
" C. A. Brault, " Loranger.
Les personnes qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs dons au plus tôt à aucune de ces dames.
On prie les personnes charitables d'assister. Les portes seront ouvertes à 5 heures P. M. et les autres jours à 1 heure, P. M.

NON RESPONSABILITE DE BETTES.

Le Soussigné, ci-devant de Beauharnais, maintenant L de la paroisse ST-EUSEBE, prévient le public que JOSEPH BLEAU, son épouse, ayant quitté son domicile sans raisons plausibles, il ne sera responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.
JEAN BAPTISTE DEVOYAU.
Ste. Geneviève, 16 octobre 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Eco Élémentaire dans la paroisse de BLAIRENDE. Les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, P're. Curé.
Montreal, le 1 septembre 1851.

CHABRON.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal aural, durant cet hiver, VENDRE :

CHARBON de première qualité, en gros morceaux pour Grilles ;
— AUSSI —
CHARBON pour Forgerons de première et seconde qualité.
Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, }
Rue Gabriel, Griffintown. }

COKE.

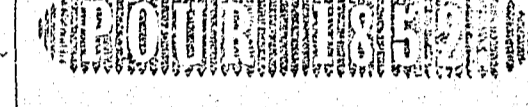
LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal, durant cet hiver, DELIVERERA SON COKE, (convenable pour Foyers et Grilles) dans aucun endroit dans les limites de la cité, à

25 CHELINS par Chaléron.
DES ORDRES ECRITS pourront être laissés au Bureau de Poste ou dans la BOITE de la Compagnie du Gaz, au Medical Hall, Grande Rue St. Jacques.
Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, }
Rue Gabriel, Griffintown. }

Montreal, 28 novembre 1851.

CALENDRIER

ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL



A vendre chez E. R. FABRE ET Cie.
Rue St. Vincent, No. 3.
Montreal, 28 novembre 1851.

Nouvelles Gravures Françaises

Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE et civiles et non coloriées, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées.
J. M. LAMOTHE.

Montreal, 7 novembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR,

NOTAIRES
Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.
Rue : Grande Rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hôtel Tém et la Bibliothèque de l'Association des Marchands.
Montreal, 18 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISME.

A VENDRE :
Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'Église), No. 9.
J. B. LABELLE.
Montreal, 31 octobre 1851.

N.B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'ouvrage, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Évêché.

LOUIS RICARD,

AVOCAT :
RUE ST. VINCENT, NO. 5.
Porte voisine de M. Louis Perrault.

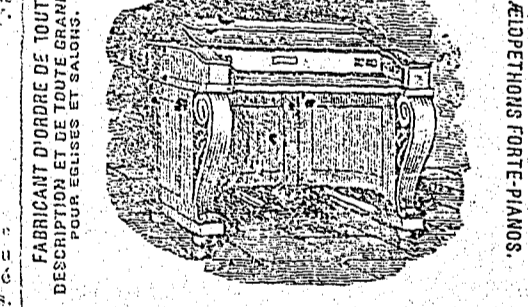
Montreal, le 17 octobre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages qu'elle lui ferait.
S'adresser à ce bureau.
Montreal, 9 Septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



ANNONCES ORDRES SEPARÉS, RÉPERTOIRE DE L'ORGANISME, RÉPERTOIRE DE L'ORGANISME.

LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments de genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élegance des formes sont d'urgence garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.
Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet établissement en état de contribuer aux divers perfectionnements déjà introduits dans la structure des orgues et des forte-pianos, et de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'étranger.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des orgues de grande dimension, l'PHARMONIUM et le AELOPHON sont parfaitement de mise, particulièrement sont moins susceptibles de dérangement par la perfection actuelle de leur structure que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N.B.—On reçoit les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achète des véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine un pareille des notions qu'exige la fabrication de ces instruments, et qui, ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer que celui de remédier et de faire un objet passable d'une mauvaise suite que l'on décore de nom d'OEUVRE.
Montreal, 4 Septembre 1851.